

LA PUBLICITÉ EST RECUE... AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

10 c. le numéro

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

Le numéro 10 c.

JEUDI 21 JANVIER 1920

TRIBUNE DE LA IV<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE Les anciens combattants et la préparation physique

L'autre jour, dans une Assemblée municipale (je n'ai pas le nom), un interrupteur a dit : « Nous ne sommes pas des combattants... »

Le colonel Sec, commandant l'école de Joinville, président. M. Chassagnon-Guyon, député de Paris. MM. de Cassagnac et Gouraud, députés de la Gironde.

Nous avons eu un rapport solennel construit sur l'état actuel et l'avenir des anciens combattants de préparation physique et des anciens combattants.

LA QUESTION DE L'ADRIATIQUE LES YOUGO-SLAVES SOUS LE DOME DE LA CONFÉRENCE DES AMBASSADEURS

Paris, 21 janvier. — Le Conseil suprême, qui s'est réuni hier au grand complet, et qui présidait pour la dernière fois M. Clemenceau, a enregistré un échec dans ses tentatives de franchir définitivement le pont de l'Adriatique.

M. Trumbitch, chef de la délégation yougo-slave, a donné lecture de la réponse de son gouvernement à la proposition qui avait été adressée samedi dernier relativement à la solution de la question de l'Adriatique.

Paris, 21 janvier. — Le Conseil suprême des alliés s'est réuni ce matin au ministère des affaires étrangères pour discuter les propositions de la conférence des ambassadeurs.

Paris, 21 janvier. — Le gouvernement hollandais a communiqué samedi de la Note de l'ambassadeur à Paris, relative au projet de loi relatif à la détermination de la date de l'extradition du kaiser.

Les Parlementaires alsaciens et lorrains à la Déclaration ministérielle

Paris, 20 janvier. — Les parlementaires alsaciens et lorrains ont été reçus solennellement à l'Hôtel-de-Ville de Paris.

Paris, 20 janvier. — Voici les grandes lignes de la Déclaration de M. Millerand à l'occasion de la réception solennelle des parlementaires alsaciens et lorrains.

Paris, 20 janvier. — Le groupe de l'Entente démocratique et du nouveau ministère s'est réuni ce soir au Palais-Bourbon.

Paris, 21 janvier. — M. Magnin, investi du ministère des pensions, a créé une nouvelle commission pour l'étude de la situation des anciens combattants.

Paris, 21 janvier. — Le gouvernement français a communiqué samedi de la Note de l'ambassadeur à Paris, relative au projet de loi relatif à la détermination de la date de l'extradition du kaiser.

REVEIL DE LA PRESSE

Paris, 21 janvier. — Au sujet du conflit de la presse entre l'Italie et le Yougo-Slavie, le Gaulois (M. d'Arlet) donne raison à la France.

Paris, 21 janvier. — Le ministre des finances a déclaré que le projet de loi relatif à la détermination de la date de l'extradition du kaiser est en cours d'examen.

Paris, 21 janvier. — Le ministre des affaires étrangères a déclaré que le projet de loi relatif à la détermination de la date de l'extradition du kaiser est en cours d'examen.

Les chefs de gouvernements alliés remercient M. Clemenceau des services rendus à la cause de l'Entente

Paris, 20 janvier. — Les chefs de gouvernements alliés ont adressé à M. Clemenceau une lettre de remerciements pour les services rendus à la cause de l'Entente.

Un nouveau scandale Nouvelle campagne contre les bolcheviques

Paris, 21 janvier. — Les journaux de langue anglaise publiés à Paris annoncent que le gouvernement français a décidé d'envoyer des troupes britanniques en Espagne.

Paris, 21 janvier. — Le ministre des affaires étrangères a déclaré que le projet de loi relatif à la détermination de la date de l'extradition du kaiser est en cours d'examen.

Paris, 21 janvier. — Le ministre des affaires étrangères a déclaré que le projet de loi relatif à la détermination de la date de l'extradition du kaiser est en cours d'examen.

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE

VERS LE PAYS DE LA VESPERA

LES INCULPATIONS

GLARA SPADA Grand Roman historique inédit de Robert FLORIGNI et Charles VAYRE

LE PACTE

VERS LE PAYS DE LA VESPERA

LES INCULPATIONS

LES INCULPATIONS

LES INCULPATIONS



# A LA CHAMBRE

## La réforme du règlement

Paris, 20 janvier. — Cette séance est présidée par M. Rouffé, vice-président, assisté de M. Deschamps, au fauteuil. Fixation de l'ordre du jour. Les députés ont procédé à l'élection de M. Deschamps, président de la Commission de la Chambre.

Le président annonce qu'il est saisi de onze propositions de loi relatives au règlement de la Chambre. M. Deschamps a nommé une commission de cinq membres pour étudier ces propositions.

M. Groussier appelle cette proposition. Il a urgé de nommer cette commission chargée d'étudier toutes les propositions de loi relatives au règlement de la Chambre.

M. Lugeol demande la mise à l'ordre du jour du projet de loi relatif à l'indemnité législative et relative à l'indemnité des députés. La Commission des crédits sera chargée d'étudier la question.

Prochaine séance jeudi, à deux heures. Ordre du jour : Communication du gouvernement, c'est-à-dire lecture de la Déclaration ministérielle.

# AU SENAT

Paris, 20 janvier. — Le Sénat a tenu aujourd'hui sa séance. Après avoir validé les élections de M. Deschamps, président de la Commission de la Chambre, le Sénat a adopté une proposition de loi relative à l'indemnité législative et relative à l'indemnité des députés.

M. Clemenceau ne veut pas accepter une récompense nationale. Il a déclaré qu'il ne voulait rien accepter de la part du gouvernement.

Tirages financiers du 20 janvier. Les deux numéros gagnants sont : 20.000.000 et 20.000.000.

EN ANGLETERRE. Les troubles en Irlande. La police a attaqué un Tipperary. Un groupe d'envahisseurs a été dispersé.

Le naufrage d'un vapeur américain. Le vapeur américain «...» a été naufragé au large de l'Afrique.

EN ANGLETERRE. Les troubles en Irlande. La police a attaqué un Tipperary. Un groupe d'envahisseurs a été dispersé.

Le naufrage d'un vapeur américain. Le vapeur américain «...» a été naufragé au large de l'Afrique.

EN ANGLETERRE. Les troubles en Irlande. La police a attaqué un Tipperary. Un groupe d'envahisseurs a été dispersé.

Le naufrage d'un vapeur américain. Le vapeur américain «...» a été naufragé au large de l'Afrique.

EN ANGLETERRE. Les troubles en Irlande. La police a attaqué un Tipperary. Un groupe d'envahisseurs a été dispersé.

Le naufrage d'un vapeur américain. Le vapeur américain «...» a été naufragé au large de l'Afrique.

EN ANGLETERRE. Les troubles en Irlande. La police a attaqué un Tipperary. Un groupe d'envahisseurs a été dispersé.

Le naufrage d'un vapeur américain. Le vapeur américain «...» a été naufragé au large de l'Afrique.

EN ANGLETERRE. Les troubles en Irlande. La police a attaqué un Tipperary. Un groupe d'envahisseurs a été dispersé.

Le naufrage d'un vapeur américain. Le vapeur américain «...» a été naufragé au large de l'Afrique.

EN ANGLETERRE. Les troubles en Irlande. La police a attaqué un Tipperary. Un groupe d'envahisseurs a été dispersé.

Le naufrage d'un vapeur américain. Le vapeur américain «...» a été naufragé au large de l'Afrique.

EN ANGLETERRE. Les troubles en Irlande. La police a attaqué un Tipperary. Un groupe d'envahisseurs a été dispersé.

Le naufrage d'un vapeur américain. Le vapeur américain «...» a été naufragé au large de l'Afrique.

EN ANGLETERRE. Les troubles en Irlande. La police a attaqué un Tipperary. Un groupe d'envahisseurs a été dispersé.

Le naufrage d'un vapeur américain. Le vapeur américain «...» a été naufragé au large de l'Afrique.

# BOURNAUX

## Le nouveau procès du dénonciateur de Miss Cavell

Paris, 20 janvier. — Aujourd'hui commence l'interrogatoire de Oudinot, celui-ci n'a pas changé son système de défense. Il a déclaré qu'il n'avait rien vu.

Le Conseil municipal de Bordeaux se réunira en séance publique à l'hôtel de ville, vendredi prochain 23 janvier.

Revision des listes électorales. Un grand nombre d'électeurs ayant changé de domicile et n'ayant pu être retrouvés, on a décidé de procéder à la révision des listes électorales.

Accident mortel. Vers midi, sur l'effectif des essais de résistance de la machine à vapeur n° 4, à bord du «...», un accident est survenu.

Chagrins d'amour. Le corps de la jeune fille qui s'est jetée dans le feu, a été retrouvé par un passant.

Légion d'honneur. M. Bussy, colonel, commandant le 57<sup>e</sup> régiment d'infanterie, est promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur.

Mérite agricole. M. Bussy, colonel, commandant le 57<sup>e</sup> régiment d'infanterie, est promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur.

Un vol dans une église. Pendant la soirée de mardi, un inconnu, entré dans l'église Saint-Marie, a volé un bracelet servant de tronc.

Incendie volontaire. Le 26 octobre 1919, un incendie qui a dévasté un grand nombre de bâtiments.

Le gendarme n'est pas sans pitié ! Un journaliste, Jean D., âgé de trente-cinq ans, demeurant chemin Prévoist, au Bouscat, était fort désireux de se marier.

Odieux crime d'une mère. Le 26 septembre 1919, M. le Commissaire de police du sixième arrondissement était avisé que la femme de M. L.

Le crime d'Abzac. Afin de fournir à nos lecteurs des renseignements plus circonstanciés sur ce crime, nous publions ci-dessous les conditions dans lesquelles se sont déroulés les faits.

Le crime d'Abzac. Afin de fournir à nos lecteurs des renseignements plus circonstanciés sur ce crime, nous publions ci-dessous les conditions dans lesquelles se sont déroulés les faits.

Le crime d'Abzac. Afin de fournir à nos lecteurs des renseignements plus circonstanciés sur ce crime, nous publions ci-dessous les conditions dans lesquelles se sont déroulés les faits.

Le crime d'Abzac. Afin de fournir à nos lecteurs des renseignements plus circonstanciés sur ce crime, nous publions ci-dessous les conditions dans lesquelles se sont déroulés les faits.

Le crime d'Abzac. Afin de fournir à nos lecteurs des renseignements plus circonstanciés sur ce crime, nous publions ci-dessous les conditions dans lesquelles se sont déroulés les faits.

Le crime d'Abzac. Afin de fournir à nos lecteurs des renseignements plus circonstanciés sur ce crime, nous publions ci-dessous les conditions dans lesquelles se sont déroulés les faits.

Le crime d'Abzac. Afin de fournir à nos lecteurs des renseignements plus circonstanciés sur ce crime, nous publions ci-dessous les conditions dans lesquelles se sont déroulés les faits.

Le crime d'Abzac. Afin de fournir à nos lecteurs des renseignements plus circonstanciés sur ce crime, nous publions ci-dessous les conditions dans lesquelles se sont déroulés les faits.

# COMMUNICATIONS

CHENETS DE FER. Les agents de la Bourse de Bordeaux ont tenu une séance extraordinaire le 20 janvier.

CLINIQUE SPECIALE DES YEUX. 30, rue de la République, Bordeaux. Consultations de 9 heures à 12 heures.

TOUS SYSTEMES DE DENTIERES. Fabrication et réparation de dentiers complets et partiels.

BOUFFES. Jeudi, vendredi, samedi et dimanche, «...» au Théâtre-Français.

ALHAMBRA. Jeudi, vendredi, samedi et dimanche, «...» au Théâtre-Français.

TRIANON. Mercredi et jeudi, «...» au Théâtre-Français.

LES MOBILES DU CRIME. Un fait est certain : Simonnet a été tué d'un coup de revolver.

LES MOBILES DU CRIME. Un fait est certain : Simonnet a été tué d'un coup de revolver.

LES MOBILES DU CRIME. Un fait est certain : Simonnet a été tué d'un coup de revolver.

LES MOBILES DU CRIME. Un fait est certain : Simonnet a été tué d'un coup de revolver.

LES MOBILES DU CRIME. Un fait est certain : Simonnet a été tué d'un coup de revolver.

LES MOBILES DU CRIME. Un fait est certain : Simonnet a été tué d'un coup de revolver.

LES MOBILES DU CRIME. Un fait est certain : Simonnet a été tué d'un coup de revolver.

LES MOBILES DU CRIME. Un fait est certain : Simonnet a été tué d'un coup de revolver.

LES MOBILES DU CRIME. Un fait est certain : Simonnet a été tué d'un coup de revolver.

LES MOBILES DU CRIME. Un fait est certain : Simonnet a été tué d'un coup de revolver.

LES MOBILES DU CRIME. Un fait est certain : Simonnet a été tué d'un coup de revolver.

LES MOBILES DU CRIME. Un fait est certain : Simonnet a été tué d'un coup de revolver.

LES MOBILES DU CRIME. Un fait est certain : Simonnet a été tué d'un coup de revolver.

# CHRONIQUE THEATRALE

GRAND-THÉÂTRE. Mercredi, à 8 heures, «...» au Théâtre-Français.

ALHAMBRA. Jeudi, vendredi, samedi et dimanche, «...» au Théâtre-Français.

TRIANON. Mercredi et jeudi, «...» au Théâtre-Français.

LES MOBILES DU CRIME. Un fait est certain : Simonnet a été tué d'un coup de revolver.

LES MOBILES DU CRIME. Un fait est certain : Simonnet a été tué d'un coup de revolver.

LES MOBILES DU CRIME. Un fait est certain : Simonnet a été tué d'un coup de revolver.

LES MOBILES DU CRIME. Un fait est certain : Simonnet a été tué d'un coup de revolver.

LES MOBILES DU CRIME. Un fait est certain : Simonnet a été tué d'un coup de revolver.

LES MOBILES DU CRIME. Un fait est certain : Simonnet a été tué d'un coup de revolver.

LES MOBILES DU CRIME. Un fait est certain : Simonnet a été tué d'un coup de revolver.

LES MOBILES DU CRIME. Un fait est certain : Simonnet a été tué d'un coup de revolver.

LES MOBILES DU CRIME. Un fait est certain : Simonnet a été tué d'un coup de revolver.

LES MOBILES DU CRIME. Un fait est certain : Simonnet a été tué d'un coup de revolver.

LES MOBILES DU CRIME. Un fait est certain : Simonnet a été tué d'un coup de revolver.

LES MOBILES DU CRIME. Un fait est certain : Simonnet a été tué d'un coup de revolver.

LES MOBILES DU CRIME. Un fait est certain : Simonnet a été tué d'un coup de revolver.

LES MOBILES DU CRIME. Un fait est certain : Simonnet a été tué d'un coup de revolver.

LES MOBILES DU CRIME. Un fait est certain : Simonnet a été tué d'un coup de revolver.

LES MOBILES DU CRIME. Un fait est certain : Simonnet a été tué d'un coup de revolver.

# REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

# REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

# REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.

M. et Mme Deschamps remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils.